

Preuve et attestation de développement professionnel

Soutenir l'apprenant ayant un trouble dys 2 - Architecte

cadre21



Description:

Dans toutes les cultures, l'apprentissage est associé, à des degrés divers, à une notion de performance, de réussite scolaire. Le fait de rencontrer des difficultés représente un bouleversement autant auprès des enfants qui les vivent, des parents soucieux de la réussite de leur enfant (Fournier et Da Fonseca, 2018), que des enseignants qui devront accompagner ces enfants. Cette formation a comme objectif de permettre d'identifier certains troubles d'apprentissage chez les apprenants, d'offrir un aperçu de ces troubles et de suggérer des pistes d'adaptation et de différenciation pédagogique à l'enseignant pour les accompagner. Les sections du niveau Explorateur ont présenté les caractéristiques de certaines problématiques et leurs impacts sur les apprentissages. Le niveau Architecte propose une série d'interventions spécifiques et d'accommodements à mettre en place auprès de l'apprenant présentant des troubles dys. Pour obtenir le badge de ce niveau, vous devrez concevoir un plan d'action pour un de vos apprenants présentant un trouble dys.

:

Badge attribué à : Montescu

<https://www.cadre21.org/membres/montescu-c-cssdm-gouv-qc-ca>

Date d'obtention : 2023-05-05 15:46:25

Soutenir l'apprenant ayant un trouble dys 2 - Architecte

1. Réflexion sur l'impact : en quoi le plan d'action a-t-il eu un impact sur l'apprenant?

Dans un de mes groupe de sec. 1, j'ai une élève avec un trouble dys diagnostiqué, dyslexie. Elle est suivie à l'intérieur de l'école par une orthopédagogue, ce suivi prenant la relève du suivi au primaire. L'élève a développé au fur et à mesure des stratégies de contournement de son trouble ce qui m'a induite au début en erreur par rapport à l'étendue réelle de son problème.

Étant donné que dans le même groupe il y a plusieurs élèves en difficulté, j'avais déjà inclus dans mon approche pédagogique le support visuel, la lecture à haute voix de ma part de tous les textes remis aux élèves et le temps supplémentaire lors d'une évaluation.

Cette élève pourtant, se contentait des informations visuelles et de la lecture à haute voix pour faire ses évaluations et refusait systématiquement le temps supplémentaire accordé.

J'ai donc établi le plan d'intervention suivant:

- rencontre avec l'orthopédagogue pour faire le bilan des stratégies déjà utilisées
- rencontre avec la mère de l'élève afin de me renseigner sur la situation de l'élève
- l'introduction d'une règle de lecture lors du travail dans la classe et à la maison
- la proximité avec l'élève pour m'assurer qu'elle utilisait sa règle de lecture
- le retour personnalisé sur la tâche à accomplir
- le renforcement positif

2. Retour sur le plan d'action : que feriez-vous différemment si c'était à refaire?

J'ai pris trop de temps à me rendre compte que mon élève avait développé des stratégies de contournement. Si cette situation était à refaire, je mettrais en place une méthode de dépistage en classe plus efficace et j'introduirais lors des évaluations l'option de lecture assistée lors du travail dans la classe.

3. Réflexion sur l'expérience : au terme de ce plan d'action, quels apprentissages tirez-vous de cette expérimentation?

Un trouble dys est une condition permanente qui peut affecter à long terme l'apprentissage de l'élève. Je ne prendrais plus jamais pour acquis le fait qu'une solution définitive ait déjà été trouvée et qu'elle puisse fonctionner pendant des années.